

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 3 JUILLET 2018**

Étaient présents: MR SCHOETTL MAIRE, MRS LECLERCQ, TALFUMIERE ADJOINTS, MATEESCU, LABURTHE

MESDAMES, ALAZARD, BOUCHER, REVERET, WEGNEZ, FARDEAU

Absents : MR GOUALIN, MMES FICAT donne pouvoir à Mme REVERET, POUPART donne pouvoir à Mme BOUCHER, GAUTHIER donne pouvoir à Mr SCHOETTL, Mr PANIGADA donne pouvoir à Mme ALAZARD

La séance est ouverte à 20 h 45 heures

Secrétaire de séance : Mme BOUCHER

**Lecture du compte-rendu du conseil du 15 mai 2018**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

**DELIBERATIONS**

**Prises à l'unanimité par le conseil :**

- Le nouveau contrat rural 2018/2020 qui porte notamment sur la réfection du cimetière des murs et toitures de la petite ferme et de la sacristie et des acquisitions foncières.
- La demande de subvention au PNR (**Parc naturel Régional de la haute vallée de Chevreuse**) pour des travaux de végétalisation dans le cimetière.
- Pour le STIF (**syndicat des transports d'île de France**) pour la participation de la commune de Janvry au déploiement d'une première tranche de 10 000 vélos à assistance électrique, prévu au plus tard en septembre 2019.
- Pour la signature d'une convention financière entre la commune de Janvry et le Syndicat de l'orge en vue de la création du réseau d'assainissement de Janvry- bourg.
- Pour la répartition du **FPIC 2018 (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)**.
- Pour le Projet de fusion des syndicats du **SIVOA (syndicat mixte de la vallée de l'orge aval) SIBSO (syndicat mixte du bassin supérieur de l'orge) SIHA (syndicat intercommunal d'hydraulique et d'assainissement des communes de la région de Limours)**.

**CONVENTION :**

- Il a été signé une convention pour l'installation et la gestion d'entretien et de remplacement de lignes de communication électroniques à très haut débit en fibre optique.

### **FINANCE :**

- La commune a perçu la somme de **25 324.56 €** provenant de la récupération du FCTVA (**Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée**)
- 3 décisions modificatives ont été prises par le conseil afin de régulariser des écritures comptables sur le budget de la commune.
- Une subvention de **2 625 €** a été accordée à la commune par le Parc régional de la haute vallée de Chevreuse (PNR) pour l'achat d'un poêle à bois.
- L'emprunt que la commune avait souscrit en 2007 concernant l'acquisition d'un terrain, est arrivé à échéance le 1 juin 2018.

### **URBANISME :**

- La déclaration préalable de travaux déposée par **Mr BACHMANN** pour la réfection d'une charpente rue des Génévriers a été accordée.
- La déclaration préalable déposée par **Mr SCHOETTL** pour un changement de fenêtres à l'identique chemin de champréau a été accordée.
- La déclaration préalable déposée par **Mr MARTRA** pour un remplacement de toiture à l'identique rue du Marchais a été accordée.

Comme il était convenu, Monsieur LEROY est venu au rendez-vous en mairie, en présence de Mr le maire, Mr LECLERCQ 1<sup>er</sup> adjoint et Mr PEGORARO l'urbaniste du Centre de gestion.

### **TRAVAUX :**

- La réfection du chemin menant au foyer des champs est terminée.
- La 2<sup>ème</sup> campagne de rebouchage des nids de poule va débuter prochainement.
- **Cimetière** : Mme Boucher conseillère municipale informe que 3 sessions de formations organisées par le PNR sur l'entretien phytosanitaire du cimetière, se dérouleront en présence des agents communaux du service technique. La première session aura lieu le 17 juillet prochain.

### **RESSOURCES HUMAINES :**

- Suite au courrier qui avait été adressé à Monsieur le président du centre de gestion, les agents municipaux pourront de nouveau bénéficier de visites médicales dans le cadre de la médecine du travail.
- Suite à la mutation d'un agent technique qui était en disponibilité, l'agent qui le remplaçait pourra être stagiairisé.
- Nathalie, l'agent technique municipal en charge de l'école primaire a repris son poste après 2 mois d'arrêt de travail suite à un accident de la circulation.

### **CAISSE DES ECOLES :**

- Le conseil d'école s'est bien passé ; de nouveau Monsieur le maire et le conseil municipal souhaitent souligner leur grande satisfaction envers l'équipe pédagogique.
- Il y a 64 enfants inscrits pour la rentrée 2018/2019.
- L'école de Janvry a été labélisée « développement durable » dit label « E3D »
- Monsieur le maire rappelle que de façon régulière des demandes de dérogation de communes voisines sont formulées par des familles souhaitant inscrire leur enfant à l'école de Janvry.
- Actuellement les enfants réfléchissent pour attribuer un nom à leur école, plusieurs idées ont déjà été soumises.

- Les enfants et leur enseignante ont présenté un très beau spectacle à l'occasion de la fête de fin d'année.
- Une visite de l'école avec la directrice a eu lieu afin de lister les travaux à réaliser cet été. entre autres la rénovation des 2 lavabos des toilettes à l'école primaire. Il a été convenu que lorsque la météo ne sera pas au beau fixe, les jeunes saisonniers du bar de la plage prennent en charge quelques travaux de rafraîchissement dans l'école.

### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS) :**

- Le bilan du voyage en Grèce est positif.
- Concernant la prochaine classe transplantée qui aura lieu en octobre prochain, les familles peuvent solliciter en cas de besoin, une aide financière auprès du CCAS.
- Une réflexion est en cours afin d'envisager un changement de date pour le prochain repas de fin d'année qui habituellement a lieu le 11 novembre. Celui-ci pourrait être déplacé après le marché de Noël.
- La prochaine réunion du CCAS se tiendra le 11 septembre prochain.

### **COMITE DES FETES :**

- Comme prévu, le mois de juin a été intense en évènements :

→ **La fête médiévale** s'est bien passée.

→ **Le pique-nique** organisé à l'occasion de l'émission « **le plus beau village de France** », où un écran géant était installé dans la cour de la ferme, a réuni plus de 200 personnes ayant emporté pour les uns des gâteaux, pour les autres salades, tartes salées et boissons. L'ambiance était chaleureuse, conviviale et festive.

Notre village a été classé en 8<sup>ème</sup> position sur 14 villages en compétition, ce qui est très honorable.

Suite à cette émission, quelques demandes ont été faites à la commune, comme l'ouverture d'une boulangerie, mais également des personnes souhaitant installer un espace de co-working (Le co-working, est un nouveau mode de travail qui se pratique dans des espaces dédiés. Les espaces de coworking peuvent prendre des formes très variées, allant du café aménagé aux bureaux en location).

Concernant les commerçants installés sur la commune, la mercerie et le restaurant « la bonne Franquette », les retombées de l'émission ont été positives.

Le parc animalier, s'est vu extrêmement convoité, notamment par des centres de loisirs ou encore des écoles et des crèches ; mais également par de nombreux promeneurs venant profiter de cet espace, bien souvent en famille.

**Les gîtes** sont loués d'ores et déjà jusqu'au mois de novembre.

Enfin, suite à l'émission, **un guide de la commune** -qui a déjà beaucoup de succès- a été élaboré. A ce sujet, Monsieur le maire remercie Mme Isabelle REVERET et Mr Olivier LABURTHER tous deux conseillers municipaux qui ont beaucoup œuvré pour la création de ce guide. Mme REVERET demande que toutes informations ou remarques constructives soient rapportées dans le but d'améliorer ce petit guide.

→ **Le bar de la plage** a ouvert ses portes avec toujours 2 fois par semaine un cours de sport organisé sur le sable par un coach sportif.

- La commandante de la gendarmerie de Palaiseau a souhaité organiser son pot de départ à la petite ferme de Janvry.
- 70 personnes se sont inscrites pour le **repas moules- frites**.
- Ce mois de juillet une association de peinture exposera ses œuvres pour 15 jours à la petite ferme.
- Il est convenu que lorsque l'équipe de France jouera, les matchs de foot soient projetés sur écran géant dans une salle de la petite ferme.
- Il se peut, mais rien n'est encore confirmé que la chaîne de télévision **BFM** soit présente sur la plage ce vendredi. De même la finale de l'émission **du meilleur boulanger de France** diffusée sur la chaîne M6 pourrait être organisée à la plage le 13 juillet.
- Au mois de juin le comité de sélection s'est réuni pour statuer sur les exposants du prochain marché de Noël.

### **DIVERS :**

- Suite aux grosses inondations qui ont eu lieu au hameau de la brosse dernièrement, Monsieur le maire remercie très chaleureusement les personnes qui se sont mobilisées afin de venir en aide aux sinistrés et qui ont formé une chaîne afin d'évacuer l'eau qui avait envahi les routes. Merci également à Monsieur Bastide qui a creusé une tranchée de dérivation.
- De nouveau, il est demandé aux habitants concernés du hameau de mulleron, de ne pas laisser leur poubelle sur les trottoirs et de ne pas monopoliser ces mêmes trottoirs avec leur véhicule, d'autant plus lorsqu'ils ont la possibilité de les garer chez eux. Ces trottoirs étant très étroits, les piétons, notamment les enfants se mettent en danger en marchant sur la route.
- Le « lundi des copines » se poursuivra tout l'été.
- La direction de la petite enfance rappelle que les familles peuvent continuer à déposer des demandes de place en crèche. En effet, il est toujours possible d'obtenir une place allant de 5 jours par semaine à quelques jours ou même quelques heures selon l'âge de l'enfant.
- Pour information, l'église sera ouverte tous les jours cet été, mais ses portes seront refermées tous les soirs.

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE MARDI 4 SEPTEMBRE A**  
**20h45 EN MAIRIE**